

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

28 janvier 2022

Convocation du 21 janvier 2022

L'an deux mil vingt et deux, le vingt-huit janvier à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier BOISSIERE, Maire

Etaient Présents : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Janick MADELAINE, Jean-Paul LE VAILLANT, Ginette LE CREURER, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

Procurations : Yves BRAULT donne pouvoir à Jean-Paul LE VAILLANT, Véronique COSSON donne pouvoir Olivier BOISSIERE, Christophe CLAVIEN donne pouvoir à Jacques MORO, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TREPARD,

Absents excusés : Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHET,

Secrétaire de Séance : Monique LORANT

1. ADMINISTRATION GENERALE : AUDIENCE A LA COUR D'APPEL DE RENNES - MANDAT SPECIAL

Présentation : suite à réception d'une citation à partie civile à comparaître devant la Cour d'Appel de Rennes le 22 février 2022, Mr Patrick Martin, 1^{er} Adjoint, est pressenti pour être présent à cette audience.

Pour permettre le remboursement des frais occasionnés par cette mission, cette dernière doit être autorisée par délibération.

Proposition de décision : Vu les articles L2123-18 et L.2131-11 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution d'un mandat spécial pour permettre le remboursement des frais liés à l'exercice de ce mandat,

le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accorde, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote : P. Martin), un mandat spécial à Mr Patrick Martin, 1^{er} Adjoint, pour se rendre à l'audience de la Cour d'Appel de Rennes le 22 février 2022.

- précise que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50 € pour l'indemnité de repas), et les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

2. FINANCES : ELEVE SCOLARISE EN CLASSE ULIS DE L'ECOLE ST LEONARD DE GUINGAMP – PARTICIPATION FINANCIERE

Présentation : La participation aux charges de fonctionnement des écoles doit être fixée par délibération concordante des conseils municipaux.

Considérant que la commune de Châtelaudren-Plouagat ne dispose pas des capacités d'accueil d'enfants admis en ULIS (Unités localisées d'inclusion scolaires), et que plusieurs élèves habitant la commune fréquentent ces classes, le Maire propose de participer aux

charges de fonctionnement des écoles ayant des enfants scolarisés dans ces classes ULIS dont principalement St Brieuc et Guingamp.

Proposition décision : Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à prendre en charges les dépenses relatives aux charges de fonctionnement des écoles présentées par les communes disposant de classes ULIS et de participer aux charges scolaires pour l'enfant scolarisé dans l'établissement privé St Léonard à Guingamp, au montant du forfait scolaire de l'école publique de Guingamp, soit 476 € pour un enfant en classe élémentaire.

3. FINANCES : RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE - DEMANDE DE FINANCEMENT « BIEN VIVRE EN BRETAGNE » AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Présentation : la commune a engagé depuis quelques années des travaux de restructuration du groupe scolaire de Plouagat et de son accueil périscolaire.

Pour mémoire, le projet consiste à supprimer d'anciens préfabriqués, à créer de nouveaux préaux, à réaménager la cour élémentaire, à créer un plateau d'éducation physique et sportive et de réaliser des aménagements extérieurs.

Le coût total du projet est estimé à un montant de 667 500 € HT, dont 580 100 € HT de travaux. Ce projet est soutenu par l'Etat au titre de la DETR pour un montant de 174 030 € et par le Conseil départemental, pour la partie « plateau sportif » pour un montant de 41 800 € au titre du 2^{ème} plan de relance départemental.

Il est, cette fois, proposé de solliciter le Conseil Régional via le dispositif « Bien vivre en Bretagne » pour un montant de 145 025 €.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional un financement de 145 025 € au titre du dispositif Bien vivre en Bretagne dans le cadre du projet de restructuration du groupe scolaire.

4. FINANCES : RD 84 – AMENAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE - DEMANDE DE FINANCEMENT « BIEN VIVRE EN BRETAGNE » AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Présentation : dans le cadre du projet d'aménagement d'une liaison douce le long de la RD 84 entre les hameaux de Kermorvan et Kerjagu, il est proposé de solliciter un financement auprès du Conseil Régional au titre du dispositif Bien vivre en Bretagne.

Le coût de ce projet est estimé à un montant de 83 000 € HT, dont 76 000 € de travaux.

Le montant du financement susceptible d'être accordé par le Conseil Régional est de 19 000 €.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'aménagement d'une liaison douce le long de la RD 84 entre les hameaux de Kermorvan et Kerjagu pour un montant de 83 000 €, dont 76 000 € HT de travaux,
- d'autoriser Mr le Maire à solliciter un financement de 19 000 € auprès du Conseil Régional au titre du dispositif Bien vivre en Bretagne.

5. CULTURE : MEDIATHEQUE – NOUVEAU LOGICIEL SIGB – DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA DRAC

Présentation : il est proposé de doter la médiathèque « La parenthèse » d'un nouveau logiciel SIGB (système informatique de gestion de bibliothèque).

L'objectif est de permettre la mise en place d'un Opac (Online Public Access Catalogue), c'est-à-dire d'un catalogue de bibliothèque accessible en ligne.

Le coût estimé de ce logiciel est de 4 500 € HT.

Ce logiciel est susceptible d'être financé à hauteur de 20 %, soit 900 €, dans le cadre de la dotation générale de décentralisation (DGD) « Bibliothèques ».

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve, à l'unanimité, le projet d'acquisition d'un logiciel SIGB destiné à la médiathèque « La parenthèse » d'un montant estimé à 4 500 € HT,
- autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à solliciter auprès de la Drac Bretagne une subvention d'un montant de 900 € au titre de la DGD « Bibliothèques ».

6. CULTURE : MEDIATHEQUE – PROJET D'EXTENSION DES HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC - DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA DRAC

Présentation : la collectivité a engagé une réflexion en vue de l'extension des horaires d'ouverture au public de la médiathèque « La parenthèse ».

Actuellement, l'amplitude d'accueil du public est de 13 heures par semaine en période scolaire et de 16 heures par semaine en période de vacances scolaires. Il est envisagé de faire évoluer cette amplitude d'ouverture à 18 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2022.

Cette évolution nécessiterait une augmentation du temps de travail de l'agent technique de 0,5 ETP à 0,78 ETP. Le coût pour la collectivité est estimé à 15 787,03 € sur 5 ans.

Ce coût supplémentaire est susceptible d'être partiellement pris en charge dans le cadre de la dotation générale de décentralisation (DGD) « Bibliothèques » à hauteur de près de 6 000€.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve, à l'unanimité, le projet d'extension des horaires d'ouverture au public de la médiathèque « La parenthèse »,
- autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à solliciter auprès de la Drac Bretagne un financement d'un montant global, sur les cinq prochains exercices, de 6 000 € au titre de la DGD « Bibliothèques ».

7. CULTURE : COULEURS DE BRETAGNE – ADHESION 2022 (Cf. annexe 1)

Présentation : il est proposé de renouveler la participation de la commune de Châtaudren-Plouagat à la manifestation Couleurs de Bretagne. Le tarif de la participation à cette nouvelle saison est de 580 €.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de renouveler en 2022 la participation de la commune de Châtaudren-Plouagat à la manifestation Couleurs de Bretagne pour un montant de 580€.

8. CULTURE : FESTIVAL ATTRAP'SONS – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ESPACES PUBLICS COMMUNAUX (Cf. Annexe 12)

Présentation : dans le cadre de la deuxième édition du festival Attrap'Sons, prévue les 26, 27 et 28 août prochains, il est proposé d'autoriser Mr le Maire à signer la convention ci-jointe avec l'association Fest'in Leff.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote : Alexandra Le Breton), d'autoriser Mr le Maire à signer la convention ci-jointe.

9. VIE ASSOCIATIVE : FETE MEDIEVALE – SUBVENTION

Présentation : l'association Vikings et Chevaliers propose d'organiser un marché médiéval fantastique les 2 et 3 avril prochains à Châtelaudren.

L'association sollicite, pour cette première édition, une subvention de 850 € pour couvrir ses frais d'animation.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 850 € à l'association Vikings et Chevaliers.

10. FINANCES / SCOLAIRE : PLAN NUMERIQUE 2021 – CONVENTION

(Cf. Annexe 2)

Présentation : la collectivité avait déposé le 31 mars 2021 une demande de financement pour équiper les écoles publique et privée de Châtelaudren-Plouagat de nouveaux matériels informatiques.

A l'issue de l'instruction de ce dossier, l'Etat a accordé une subvention d'un montant de 17 958 € pour un projet révisé à 26 266€ et bénéficiant à la seule école publique.

L'attribution de cette subvention nécessite d'autoriser préalablement Mr le Maire à signer la convention ci-jointe.

Proposition de décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à signer la convention ci-jointe.

11. URBANISME : PLUIH - LEVEE DE LA RESERVE N°3 IMPACTANT LE TERRAIN DE MR BRIAND CADASTRE B N°1792

(Cf. annexes 3 et 4)

Présentation : Lors de l'établissement du PLU en 2013, les parcelles B n°1792 et B n°1976, appartenant à la famille BRIAND, ont été classées en emplacements réservés N° 7, pour un projet dit d'« équipement » concernant l'extension du cimetière situé de l'autre côté de la rue de la Forge (cf. annexe extrait cadastral).

Cette extension étant désormais prévue sur les parcelles B n°1718 et B n°1721, contigües au cimetière et propriété communale, la commune avait demandé, lors des réunions préparatoires à l'établissement du PLUIH validé en août 2021, le **retrait de cette réserve ER** ou prescription surfacique. Cette demande n'a pas été prise en compte pour la parcelle B n°1792 qui est toujours « réservée » au PLUIH (cf annexe avec extrait du PLUI).

Une nouvelle demande de modification du PLUIH a donc été demandée au service urbanisme de Leff Armor Communauté mais celle-ci ne pourra avoir lieu qu'à la prochaine révision du document.

Aussi et afin de permettre à la famille BRIAND d'avancer sur ses projets de constructions sur ces parcelles, il est proposé au Conseil municipal de lever la réserve dite « Numéro 3 » subsistant sur la parcelle cadastrée B n° 1792.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de lever la réserve numéro 3 au PLUI existant sur la parcelle de Mr BRIAND cadastrée B n° 1792.

12. FONCIER : LE COSTANG - ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL - ENQUETE PUBLIQUE

(Cf. Annexes 10 et 11)

Présentation : le chemin rural traversant la cour de l'exploitation agricole au dit de Le Costang, situé entre les parcelles cadastrées D411 et D412, n'est plus affecté à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.

Mr Jacques Lorent a fait part, par courrier en date 11 décembre 2021, de son intérêt pour l'acquisition de ce chemin.

L'aliénation de ce chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :
- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de Le Costang, situé entre les parcelles cadastrées D411 et D412, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration,
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire, tous les frais étant à la charge de l'acquéreur.

13. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – 6 IMPASSE DES CHENES - PARCELLE C N°2044

(Cf. annexe 5)

Présentation : L'étude de Maître Ariane GAULT-JOUET à Châtelaudren-Plouagat présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé, 6 Impasse des Chênes, cadastré C N° 2044 pour une superficie totale de 00ha 07a 76ca.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote : A. Trépard), de ne pas préempter sur ce bien.

14. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – 24 RUE BERTHOU – PARCELLE 038 A N°280

(Cf. annexe 6)

Présentation : L'étude de Maître Anne LIVENNAIS CHEVALIER à Saint-Brieuc présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé 24 rue Berthou, cadastré 038 A N° 280 pour une superficie totale de 01a 55ca.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur ce bien.

15. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – 13-15 RUE PASTEUR – PARCELLE 038 A N° 69 – 70

(Cf. Annexe 7)

Présentation : L'étude de Maître Marie-Christine ROLLAND à Châtelaudren-Plouagat présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé 13-15 rue Pasteur, cadastré 038 A N°69 – 70 pour une superficie totale de 02a 29ca.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur ce bien.

16. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – 7 COTE AUX GOUPILS– PARCELLE C N° 1651

(Cf. Annexe 8)

Présentation : L'étude de Maître François-Eric PAULET à Rennes présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé 7 côte aux Goupils, cadastré C N° 1651 pour une superficie totale de 23a 89ca.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur ce bien.

17. URBANISME : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – 20 RUE DE LA GARE – PARCELLE 038 A N° 380 – 381

(Cf. Annexe 9)

Présentation : L'étude de Maître Bruno CORTYL à Quintin présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant un bien situé 20 rue de la Gare, cadastré 038 A N° 380 - 381 pour une superficie totale de 24a 94ca.

Proposition de décision : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur ce bien.

18. INFO AU CONSEIL MUNICIPAL : MARCHES SIGNES AU TITRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Proposition de décision : Le Conseil municipal prend acte, à l'unanimité, des décisions ci-dessous prises par Mr le Maire conformément à la délégation accordée par le Conseil municipal au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Liste des marchés signés du 22 octobre 2021 au 20 janvier 2022

N	Tiers	Objet	Compte	Mt HT	Mt TTC	Date
1406	BRICO DEPOT	karsher FOOT+ escabeau ECO PL	multi	196,9	196,90	25/10/2021
1418	LE DU IND	travaux de contrôle de niveau sur l'étang - installation échelles limnimétriques	2313	5590	6 708,00	27/10/2021
1425	SBSI	disque dur sur PC EPR PL	2183	104,09	124,91	28/10/2021
1451	PARTEDIS CHAUFF	illuminations Noël	21578	3741,09	4 489,31	08/11/2021
1452	ING CONCEPT	maitrise d'oeuvre restructuration des stades de football	2312	21500	25 800,00	08/11/2021
1453	SDE	desserte en électricité rue de la mi route - ref AB n°623 ref delib 136-10-2021	2041581	3806	3 806,00	09/11/2021
1478	SDE	renovation EP rue de plélo ref 44279- lanterne YA108	2041581	670,8	670,80	15/11/2021
1483	LEMASSON	remplacement compresseur+evaporateur inox PAC salle des fêtes PL	2135	8834	10 600,80	17/11/2021
1492	PHARM LALLEMENT	defibrillateur EHPAD CH	2158	1330	1 597,00	22/11/2021
1493	pharmacie HELAR	defibrillateur MSP	2158	1379,8	1 655,76	22/11/2021
1495	LAC COMCOM	Conteneurs enterrés CH+PL	2315	26700	26 700,00	24/11/2021
1496	HENRI JULIEN	chariot de maintien au chaud- CAN	2188	1646,4	1 975,68	25/11/2021
1497	HENRI JULIEN	2 chariots de sechage + equipement cuisine CAN PL	2188	2343,23	2 811,88	25/11/2021
1521	SDE	Lotissement de la mi route - alimentation BT/EP + telecom - 7 logts sociaux BSB ref deli 148-11-2021	2041581	23708,33	23 708,33	01/12/2021
1522	ARTELIA	Mission d'accompagnement etude travaux barrage étang CH	2031	11105	13 326,00	01/12/2021
1525	SDE	missions accompagnement SDE- travaux d'amélioration énergétique groupe scolaire phase 1 delib	2313	1050	1 260,00	01/12/2021
1557	ING CONCEPT	Maitrise d'oeuvre pour la construction d'un plateau EPS groupe scolaire PL	2313	2699,9	3 239,88	06/12/2021
1558	SELF SIGNAL-1	panneaux de signalisation	2152	2232,42	2 678,90	06/12/2021
1572	ARMOR SOUDURE	lot 2 aménagement paysager plateau EPS s/t	2312	4914	4 914,00	10/12/2021
1578	MPS	bloc sanitaire automatique PL	21318	39990	47 988,00	13/12/2021
1598	SANDRINE NICOLA	mission OPC travaux d'amélioration énergétique et de restructuration du groupe scolaire	2313	6500	7 800,00	16/12/2021
1604	BUREAU VALLEE	commande BIB fauteuil	2184	170	204,00	17/12/2021
1605	SEVER François	mission SPS travaux de restructuration et amélioration énergétique GS	2313	2333	2 333,00	21/12/2021
1606	QUALICONSULT	mission CT travaux de restructuration et amélioration énergétique GS	2313	5184	6 220,80	21/12/2021
40	ING CONCEPT	MO aménagement de la rue pasteur	2315	12000	14 400,00	05/01/2022
177	SEDI	2 vitrines affichage extérieur école CH	2184	400,24	480,29	10/01/2022
217	ORANGE RESEAU O	génie-civil et équipement de communications électronique - rue St brieuc -TRANCHE 1	2315	706,67	706,67	13/01/2022
218	ORANGE RESEAU O	génie civil+ équipement de communications électronique Rue St brieuc- TRANCHE 2	2315	2283,13	2 283,13	13/01/2022
231	SDE	renovation foyer ZL0173 rue st gilles ref 44889	2041481	670,8	670,80	17/01/2022
237	SBSI	PC mairie pour DGS	2183	1353,42	1 624,10	20/01/2022
238	SBSI	PC élus	2183	732,5	879,00	20/01/2022
243	SDE	renovation mat et lanterne de FC0983 (exFC0950)	2041481	1357,2	1 357,20	20/01/2022
244	armor ingénieur	réalisation de documents nécessaires au dépôt AT - pose hotte restaurant scolaire	2031	1180	1 416,00	20/01/2022

224 627,14